



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle triennal de l'évaluation foncière de la Municipalité de Cacouna pour les années 2026-2027-2028.

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,

Directeur général et greffier-trésorier de la susdite Municipalité, que :

Le rôle triennal de l'évaluation foncière de la Municipalité de Cacouna pour les années 2026-2027-2028 a été déposé au bureau du soussigné le 17 octobre 2025;

Toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture de l'Édifice municipal, lesdits rôles;

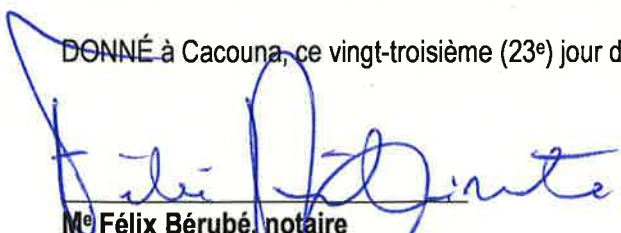
Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la *Loi sur la fiscalité municipale* doit être déposée avant le 1^{er} mai 2026;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 258-19, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro sont disponibles sur le site web de la Municipalité de Cacouna (www.cacouna.ca) ainsi qu'à l'Édifice municipal situé au 415, rue Saint-Georges, Cacouna (Québec) G0L 1G0;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la Municipalité de Cacouna, à l'attention du soussigné;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ à Cacouna, ce vingt-troisième (23^e) jour d'octobre 2025.


Me Félix Bérubé, notaire

Directeur général & greffier-trésorier

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

AVIS PUBLIC

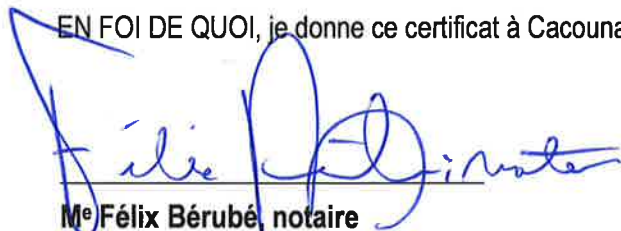
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Rôle triennal 1^{re} année

Je, soussigné, M^e Félix Bérubé, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Cacouna, MRC de Rivière-du-Loup, certifie que j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat et décrit ci-haut, conformément à la loi, en l'affichant près de la porte avant du Bureau municipal entre 12h30 et 16h30 le 23^e jour d'octobre 2025, sur le site web de la Municipalité de Cacouna (www.cacouna.ca) ainsi que dans la 345^e édition du journal communautaire l'EPIK qui sera publié sur l'ensemble du territoire de la Municipalité le 30 octobre 2025.

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat à Cacouna, ce 23^e jour d'octobre 2025.



M^e Félix Bérubé, notaire

Directeur général & greffier-trésorier